



ICPE

Demande d'Autorisation Environnementale
Parc éolien des Monts-de-Randon

Communes des Monts-de-Randon
 Département de Lozère

Maîtrise d'Ouvrage :
 SAS PARC ÉOLIEN DES MONTS-DE-RANDON
 Canal Défense - Tour B
 100, Esplanade du Général de Gaulle 92532 Paris La Défense Cedex

Date : 20/04/2022

Plan des abords au 1/3500ème
 (au format A0)

- LEGENDE :**
- Espaces concernés par l'autorisation environnementale
 - Cote de surélèvement
 - Eolienne projet
 - Plateforme de lavage
 - Plateforme pour stockage des pèles
 - Accès existant
 - Accès existant à modifier
 - Accès existant
 - Tracé
 - Pente de livraison
 - Clôture
 - Ligne communale

Distance minimale forfaitaire de 500m d'éloignement de l'éolienne vis-à-vis des habitations ou zones destinées à l'habitation (Article L.553-1 du Code de l'environnement)